

**DECISION SUR L'ELECTION DES MEMBRES DU COMITE
AFRICAIN D'EXPERTS SUR LES DROITS ET LE BIEN-ETRE DE L'ENFANT
Doc. EX/CL/58 (III)**

La Conférence :

1. **PREND NOTE** de l'élection par le Conseil exécutif de membres du Comité africain d'experts sur les droits et le bien-être de l'enfant ;
2. **NOMME** les personnes suivantes en qualité de membres du Comité africain d'experts sur les droits et le bien-être de l'enfant ;
 - i. Prof PETER ONYEKWERE EBIGBO (Nigeria)
 - ii. Dr. ASSEFA BEQUELE (Ethiopie)
 - iii. M. JEAN BAPTISTE ZOUNGRANA (Burkina Faso)
 - iv. Mme NAKPA POLO (Togo)
3. **FELICITE** les membres nouvellement élus du Comité ;
4. **ENCOURAGE** le Comité africain d'experts sur les droits et le bien-être de l'enfant de n'épargner aucun effort dans l'exécution de son mandat en faveur de la promotion et de la protection des droits et du bien-être de l'Enfant africain.

Decision on the Appointment of Members of the African Committee of Experts on The Rights And Welfare of the Child Doc.Ex/CI/58 (Iii)

The Assembly

The Assembly

<http://archives.au.int/handle/123456789/1105>

Downloaded from African Union Common Repository